

REVV...eries

Novembre 2002

REVV
Maison des Sociétés - Bureau 207
Rue St-Jean 26000 Valence

Tél. 04 75 43 72 06, fax 04 75 43 30 37
Site de REVV : <http://valence.fubicy.org/>
Messagerie : revv.valence@wanadoo.fr

Nous vous invitons à l'assemblée générale de REVV

Mardi 26 novembre

À 20 h

Maison des sociétés, Rue St Jean, VALENCE

IL ROULE À VÉLO...

IL PREND GARDE AU CLOU ROUILLÉ,

L'été est passé mais peut être n'est-il pas inutile de rappeler l'attribution du « **Vieux clou rouillé** » de REVV à la DDE, pour sa non prise en compte des besoins des cyclistes dans la réalisation de nombre d'ouvrages dont le dernier en date est le giratoire sur la NR7 à l'entrée de l'autoroute Valence Nord.

Après des courriers et des discussions vaines, il reste l'arme de la dérision ! Ce samedi-là une quarantaine de REVVeurs(ses) ont manifesté joyeusement malgré le temps plus qu'humide et érigé le Vieux Clou Rouillé au milieu du giratoire. Nous avons depuis rencontré la Préfecture et rappelé nos griefs. Les responsables ont changé, nous attendons la suite...

IL EST DÉÇU A BLV

Fin septembre M. Bernard Piras Sénateur et Maire de Bourg-lès-Valence à la demande de ses adjoints a rendu officielle une « **Charte des développements cyclables** ». A l'invitation de Jean Patouillard et Patrick Lart, nous avons pu formuler quelques remarques sur la rédaction de cette charte, et nous souhaitons qu'elle soit l'occasion d'une meilleure concertation entre la Ville et les Cyclistes. Et qu'elle permette d'éviter à l'avenir les impairs comme les récents aménagements cyclables de la rue Marc Urtin qui ne nous satisfont pas (voir plus loin).

... ET OPTIMISTE A VALENCE,

Cette année REVV était présent à la « **journée sans ma voiture** » du 22 septembre. Nos 2 stands : un « **Gymkhana à vélo pour les enfants** » et une « **Bourse aux vélos** » ont été très appréciés. Cependant l'an prochain le 22 septembre - date désormais figée au niveau européen - tombe un lundi. Contrairement à faire la fête un dimanche, cette journée sera donc davantage dédiée conformément à son objectif initial, à la réflexion concernant la place excessive prise par la voiture en ville, et aux possibilités de se déplacer autrement. Pour la première fois la Ville de Valence devrait répondre à l'invitation européenne un jour de semaine, ainsi que nous l'a appris le Maire de la ville Patrick Labaune.

IL SE SALIT LES MAINS,

Cette automne également REVV a démarré 2 nouvelles activités :
- La mise en place d'un **atelier d'apprentissage à l'entretien du vélo**.

- La **qualification des antivols vélos du commerce** à la demande de la FUBicy (la Fédération nationale des Usagers de la Bicyclette). En effet les antivols les plus courants (à câbles) ne sont pas suffisamment robustes. Aussi notre projet avec la FUBicy permettra d'identifier et de faire connaître les meilleurs. Nous n'en sommes qu'au début d'un processus de qualification qui devrait aboutir d'ici le printemps prochain. Nous en reparlerons.

Par ailleurs nous souhaitons ouvrir un atelier pour **apprendre à faire du vélo aux adultes** qui n'osent pas se lancer. Si vous êtes intéressé par l'une de ces activités en tant qu'élève ou moniteur contactez-nous.

IL PERD DU TEMPS SUR INTERNET

Nous avons également ouvert le dialogue entre tous les cyclistes valentinois sur internet par l'intermédiaire d'une liste de diffusion « **valence velo** », dédiée aux problèmes du vélo en ville et de la circulation. Inscrivez-vous à :

valence-velo-subscribe@fubicy.org

Visitez notre site **www.valence.fubicy.org**

... ET DOIT VENIR À L'A. G.

Encore un mot pour préciser que nous apprécions l'aide ponctuelle que nous apporte nombre de REVVeurs(ses) dans nos diverses manifestations : tenue de stands à la journée sans voiture et au Forum des associations de Valence, comptage des vélos etc. Je les en remercie et vous invite tous à faire le point avec nous à notre **Assemblée Générale du 26 novembre**.

ADHÉRENT DE REVV, QUEL TALENT!

Et si vous n'avez pas renouvelé votre **adhésion à REVV** cette année, vous pouvez encore réparer votre oubli. Dans ce cas nous avons joint un bulletin d'inscription à votre REVVeries.

Lucien Alessio

NOUS ROULONS À VÉLO

VALENCE : LE PROJET DES BOULEVARDS.

Attention, ce projet peut améliorer nettement la situation des cyclistes, ou vraiment la dégrader si nous ne sommes pas attentifs aux trajets de report mis en place !

Résumé de la réunion du 25 septembre 2002 avec deux représentants de la Direction du Développement Urbain de la ville de Valence Mme GIRAUD JAMMERS et M. VERNIER.

Objectifs :

Diminuer de 40% la circulation auto sur les boulevards, soit passer de +40 00 à 25 000 véhicules / jour (l'équivalent environ de l'avenue de Romans) pour permettre « *la reconquête sociale et urbaine des boulevards et leur requalification patrimoniale et économique* ».

Cette diminution du nombre de voitures ne veut pas dire que tout le monde fera du vélo, de la marche à pied ou prendra le bus !!

La circulation de transit

Soit les 2/3 de la circulation actuelle pourra utiliser le deuxième pont, l'avenue Maurice Faure, l'ancienne N7 qui va être déclassée en voie communale ou départementale, et les itinéraires de report mis en place.

Ces itinéraires de report doivent attirer toute notre attention en tant que riverains mais surtout en tant que cyclistes ! Je ne peux tout lister ici mais voici quelques modifications prévues :

- Mise à double sens :
 - rue de la Cécile prolongée par une percée vers M Faure avec un tourne à gauche au pont de la Cécile vers le sud.
 - Avenue Herriot
 - Avenue de la Marne
 - Rue Berthelot sauf la partie sud
 - Place Aristide Briand
 -
 - Contre sens bus avec accès pour les vélos :
 - rue Denis Papin au niveau des « nouvelles galeries »
 - Faubourg St Jacques
 - ...
 - Fermeture :
 - Rue Faventines de Berthelot vers les boulevards
 - Du tourne à gauche vers Denis Papin depuis Sévigné
 - ...

Il y a aussi : l'inversion de la rue du Lycée, l'utilisation de la rue du Refuge, la réfection totale de l'avenue Victor Hugo...

Pour les TC, les boulevards resteront un axe lourd, la nouvelle gare des TC devrait offrir d'autres services comme la location de vélos !! La priorité sera donnée aux bus par des feux.

Les piétons :

Un comptage a été réalisé le samedi 21 septembre 2002 : **17 000 piétons traversent vers l'avenue V Hugo et 13 000 vers la rue M Montjau.** Ce flux va en augmentant. Des traversées sécurisées seront prévues.

Le stationnement auto :

L'objectif est de favoriser la rotation des autos (durée limitée, prix), de rendre ces parkings accessibles sans traverser le centre ville et d'utiliser les capacités actuelles encore mal exploitées. 100 places de parking de surface devraient être supprimées. Le stationnement des riverains devrait être étudié plus spécialement.

La desserte riveraine :

Elle devrait être faite « par filot » afin de rendre dissuasive la circulation de transit. On note un comportement réellement

différent entre desserte riveraine et transit !!

Sur les nouveaux boulevards :

La circulation auto devrait être sur la moitié extérieure, des bus auront leur site propre, les vélos pourront « déambuler » avec les piétons mais il ne faudra pas oublier le cycliste pressé ! (aménagement spécifique à prévoir)..

Les 5 équipes d'architectes retenues pour ce concours ont remis leur étude et le 30 septembre les enveloppes seront ouvertes : le jury décidera dans 3 mois de un ou deux lauréats.

Calendrier :

2002 : concertation, recherches archéologie, études des itinéraires de report...

2003 : enquête publique, présentation du projet, travaux préliminaires sur les trajets de report, travaux des concessionnaires (télécom, edf...)

2004 : fin de l'enquête d'utilité publique, fin des travaux préliminaires (ouverture du deuxième pont)

2005.2006 : travaux

Tout ceci pour la modique somme de 38,63 millions d'euros !!

REVV doit être très attentive à tous ces travaux qui dépassent largement le cadre des boulevards.

Nos rendez-vous réguliers avec les élus et techniciens devraient reprendre prochainement, et nous espérons que nous pourrions dénoncer les anomalies et surtout les faire corriger afin d'éviter les « erreurs » comme V Hugo, ou dernièrement le giratoire en haut de la rue Faventines !!

Annie Agier

ENFIN UN MONSIEUR **V...ÉLO** À VALENCE!
(VALENCE LES INFOS N°64, OCT2002 P.8)

NOUS COMPTONS BEAUCOUP...

Cette année REVV a effectué deux comptages vélo, le premier le mardi 18 juin sur le pont Mistral et le deuxième le mardi 1 octobre sur l'avenue Marc Urtin à Bourg-lès-Valence devant la mairie.

Vingt REVVeurs se sont relayés par deux de 6h45 à 19h45 pour le premier. Pour le second l'effectif s'est réduit à 15 suite à 2 désistements et 5 absents (empêchements ou malentendus ?), mais la continuité a été assurée grâce à la patience des volontaires inscrits. Certains se sont retrouvés seuls pendant plus de deux heures. Bravo et merci à Michel DIVOUX qui est resté 3 heures au lieu de une heure initialement prévues !

Comptage Pont Mistral le mardi 18 juin :

Le nombre de vélos comptés s'élève à 824 (403 dans le sens Valence - Guilherand et 421 dans l'autre sens) et 285 pour les cyclomoteurs. Ce jour là, il a fait un temps très beau, voire même caniculaire.

Ce résultat est décevant par rapport aux comptages précédents sur le pont Mistral (1002 en 1999 !). On peut expliquer cela par une date plus tardive (fin de l'année scolaire) et peut-être par la chaleur.

Comptage avenue Marc Urtin à Bourg lés Valence le mardi 1 octobre :

Le nombre de vélos comptés s'élève à 277 (146 dans le sens nord-sud et 131 dans l'autre sens) et 147 pour les cyclomoteurs. Les conditions météorologiques ont été exceptionnelles, malgré la fraîcheur matinale (10° C au départ)

Comparé au total de l'année dernière au même endroit le 14 juin (321 vélos comptés), ce résultat est en baisse. Cela malgré les travaux de réaménagement effectués entre temps. Peut être est-ce dû aux jours courts en octobre, au fait que les cyclistes urbains ont pris de nouvelles habitudes pendant les travaux (itinéraires secondaires) ou tout simplement à l'inadaptation des

aménagements (discontinuité des bandes cyclables). En tous cas la démonstration de l'utilité des travaux n'est pas concluante pour les vélos.

Utilisation des résultats

Ces comptages représentent un effort non négligeable de la part des adhérents de l'association et méritent donc une mise en valeur. En particulier ils pourraient servir de sujet de communication pour faire connaître et reconnaître le rôle de REVV. Cela peut passer par exemple par des communiqués ou article dans les bulletins municipaux. Ils devraient aussi être pris en compte comme indicateur dans l'élaboration du PDU. Un gros effort de communication vers l'extérieur reste donc à accomplir dans ce sens. Avis aux bonnes volontés.

Nicolas MARTIN

Rappel des années précédentes :

Lieu :	Date :	Total :
Pont Mistral	1992	822
Pont Mistral	Mardi 8 juillet 1999	1002
Carrefour Jean-Jaurès	Mardi 13 juin 2000	646
Avenue Marc Urtin	Mardi 14 juin 2001	321
Rue de Alpes	Mardi 9 octobre 2001	478
Pont Mistral	Mardi 18 juin 2002	824
Avenue Marc Urtin	Mardi 1 octobre 2002	277

RUE FAVENTINES : LES CYCLISTES SERVENT DE RALENTISSEURS

Tout semblait avoir bien commencé. En juillet on pouvait remarquer des travaux en haut de la rue Faventines : installation d'un giratoire pour ralentir les autos et sécuriser l'accès (en autos !) de l'école primaire ainsi qu'au quartier en face. Une bande cyclable d'environ 1,20 m se dessinait sur la chaussée. Cette bande devait permettre une relative continuité depuis les feux tricolores jusqu'à l'arrêt de bus actuel.

Mais le résultat n'est pas à la hauteur désirée: il y a bien "une bande cyclable d'environ 1,20 m sur la chaussée" sur le quart nord-est du giratoire, entre Faventines et l'allée Kipling. Sur les autres parties, rien.

Quant au giratoire, une seule entrée est protégée, les sorties étroites font que les autos empiètent sur la bande cyclable. L'arrêt de bus est sans dégagement.

Pourtant il y avait de la place, l'aménagement était tout neuf... mais décidément nos décideurs ne savent

toujours pas ce que signifient ces deux termes pour les cyclistes: continuité et sécurité.

Un point positif: la vitesse sera bien ralentie... mais les cyclistes ne serviront-ils pas de ralentisseurs physiques ? REVV n'a à aucun moment été consulté pour ces travaux.

TRADUCTEUR, SVP!

Aux services municipaux de Valence, les étiquettes valsent, maintenant on dit :

GEP : Gestion de l'Espace Public pour le suivi voirie, rue des Musiques

DDU : Direction du Développement Urbain pour les grands projets, rue Cujas

A-t-on prévu des vélos de fonctions pour rallier les deux services ?

BD MARC URTIN UNE OCCASION RATÉE ...

Les cyclistes bourcains sont déçus. Les nouveaux aménagements ne correspondent pas à leurs souhaits. Et pourtant le projet initial - une bande cyclable de chaque côté de la rue - ne pouvait que les séduire. Mais d'une part les dimensions de ces pistes

sont calées sur le minimum acceptable, mais surtout elles sont interrompues par divers obstacles qui perturbent leur parcours.

C'est le résultat d'une volonté insuffisante, faire quelque chose pour le vélo certes, mais surtout ne pas supprimer les stationnements auto. (alors que l'offre de stationnement a globalement augmenté) ! Et tant pis si on interrompt ici et là la bande cyclable.

Ajoutés à cela divers petits problèmes agaçants : un bac à fleurs sur la bande, des grilles d'écoulement des eaux mal orientées...Et l'absence d'un contresens cyclable rue Ponsoye qui aurait pu éviter un détour inutile pour les cyclistes.

C'est la preuve par neuf qu'une décision de principe et même le financement ne suffisent pas ! Il manque une volonté politique claire et un savoir-faire technique. Nous le regrettons d'autant plus que certains élus de la nouvelle municipalité de B-L-V sont animés de bonnes intentions. Nous leur avons proposé de parcourir à vélo les nouvelles bandes cyclables avec les services techniques. Nous attendons leur réponse...

AVEC LA FUBICY

POUR REUSSIR UNE POLITIQUE CYCLABLE

De l'exemple des villes, dont la politique cyclable connaît un certain succès, à l'étranger comme en France, on peut tirer la conclusion que pour développer une politique vélo digne de ce nom dans une collectivité locale, trois ingrédients fondamentaux sont nécessaires :

1/ Les responsables

La politique cyclable doit être conduite par **un tandem constitué d'un élu ayant du pouvoir** (par exemple, dans une commune, un adjoint chargé de la circulation ou des transports bénéficiant de l'appui direct du maire) et d'un technicien compétent, déterminé à agir.

Exemples de villes qui ont mis en place un tel tandem : Strasbourg, Grenoble, Rennes, Nantes, Lorient et Paris.

2/ Le budget

Il n'y a pas de projet vraiment reconnu sans **budget spécifique** et significatif pour le vélo. C'est un acte à la fois symbolique et

concret très fort.

Pour prétendre réaliser une véritable politique cyclable, on estime qu'une collectivité locale doit dépenser pour la pratique du vélo au moins **5 euros par an et par habitant**. Ce sont des sommes non négligeables, mais qui restent très inférieures à celles dépensées pour l'automobile.

Exemples de budget vélo : La communauté urbaine de Strasbourg a largement dépassé ce niveau : plus de 8 euros par an et par habitant.

3/ La concertation

Une étroite concertation avec les usagers est indispensable. Un moyen est de créer à la base un **comité technique vélo** avec :

- l'élu en charge du dossier,
 - le technicien en charge du dossier et les autres techniciens concernés,
 - les représentants des usagers.
- Une association locale de cyclistes urbains doit pouvoir
- faire remonter les demandes des usagers,
 - promouvoir l'usage du vélo en ville.

Texte inspiré de Frédéric HERAN du CNRS.

LE ROLE D'UNE ASSOCIATION DE CYCLISTES URBAINS LOCALE (REVV)

(D'après Frédéric Héran – IFRESI-CNRS – heran@noos.fr – juin 2002)

Sur l'agglomération Valentinoise : vous sillonnez la ville tous les jours

La réussite d'une politique d'aménagements cyclables ne repose pas seulement sur une charte et un schéma directeur dans un PDU et des réalisations à inaugurer, mais aussi sur une multitude de problèmes à régler sans cesse et partout : une bordure à effacer, un nid de poule à combler, une traversée de carrefour à traiter, un panneau manquant, un contresens à créer, quelques arceaux à rajouter... Les élus et techniciens n'ont pas le temps d'arpenter sans cesse le terrain pour déceler tout cela. Ils ont intérêt à s'appuyer sur les observations des centaines d'adhérents de l'association qui sillonnent la ville à vélo tous les jours.

La proposition d'aménagements cyclables, l'exemple de Strasbourg

A Strasbourg, le système existe sous forme d'un " Cahier de doléances " tenu par M. Serge ASECIO, permanent du CADR depuis 1993. Les adhérents ou de simples sympathisants lui font sans cesse toutes sortes de propositions (le plus souvent par quelques réflexions verbales au cours d'une réunion ou lors de la tenue de stand dans diverses manifestations) qu'il traduit ensuite en fiches.

Les auteurs des propositions peuvent à tous moments consulter le " Cahier de doléances ", lui demander si la ville a répondu, pourquoi elle a accepté ou refusé leur proposition, comment elle va s'y prendre pour réaliser l'aménagement, etc. Bien sûr, le permanent n'hésite pas à faire aussi lui-même des propositions. Et le CA de l'association peut contrôler à tous moments toutes les étapes de ce processus continu.

Le système fonctionnant depuis plusieurs années, il est aujourd'hui moins formel : les fiches sont adressées jour après jour par mail aux services techniques, puis examinées au besoin par le comité technique réunissant tous les un à deux mois au début – un peu moins aujourd'hui parce que beaucoup de

demandes n'ont plus besoin d'être discutées – les responsables de la politique cyclable de la ville (élu + M. vélo), les techniciens concernés, des responsables du CADR.

COMMENT FAIRE SUR L'AGGLOMÉRATION VALENTINOISE?

Nous n'avons pas encore de subventions suffisantes pour envisager un salarié, comme à Strasbourg mais

Vous pouvez faire des propositions :

En participant à notre réunion mensuelle, en nous rencontrant dans diverses manifestations, en nous renvoyant la fiche de proposition ci-contre correctement remplie.

Nous vérifierons ensemble le bien-fondé des demandes, et nous les soumettrons aux services techniques concernés pour mettre en œuvre (ou parfois écarter) les propositions. (Des plans sont parfois nécessaires)

Pour chaque proposition, l'association s'engage à informer ses adhérents et plus largement les cyclistes sur les réponses fournies par la ville (Publication dans le bulletin et sur le site Internet).

Avantage : avec ce système, les propositions sont déjà un peu triées, clairement formulées, présentées de façon normalisée, plus faciles à instruire. Cela permet aux élus et techniciens de progresser efficacement, de façon pragmatique en partant des besoins, en encourageant les demandes et les critiques, tout en les canalisant.

SOYEZ ACTEURS DANS LA TRANSFORMATION DE NOS VILLES...

Découpez la fiche ci-joint.

Proposition d'aménagement cyclable sur l'agglomération Valentinoise

Roulons En Ville à Vélo

Fiche à retourner ou à apporter à

REVV
Maison des Sociétés - Bureau 207
Rue St-Jean 26000 Valence

Tél. 04 75 43 72 06, fax 04 75 43 30 37
Site de REVV : <http://valence.fubicy.org/>
Messagerie : revv.valence@wanadoo.fr



N°

Mode d'emploi : remplissez la fiche ci-dessous en remplissant chaque rubrique, puis retournez-la à REVV. Nous étudierons vos propositions. Vous pouvez remplir plusieurs fiches en les photocopiant. N'oubliez pas de mettre vos coordonnées au dos.

TYPE :

(Pistes ou bandes cyclables, couloirs bus-vélo, contresens cyclables, aménagements de carrefours, traitement des signaux lumineux, jalonnement, parkings vélo, autres...)

DATE D'ÉLABORATION DE LA FICHE :

COMMUNE :

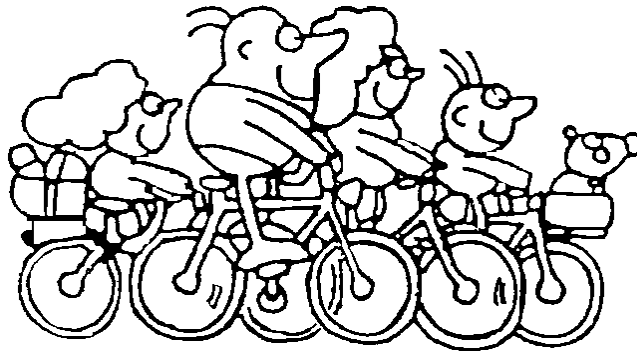
PROBLÈME RENCONTRÉ PAR LES CYCLISTES (RUE, NATURE...) :

SOLUTION PROPOSÉE (DESSIN OU DESCRIPTION):

DATE DE PRÉSENTATION AUX SERVICES CONCERNÉS :

RÉPONSE :

DATE DE RÉALISATION PRÉVUE :



DONNEZ VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom:

Adresse:

Téléphone :

Adresse E. Mail :

Si vous êtes déjà adhérent pour l'année 2003, ne remplissez pas les cases ci-dessous.

Adhésion (voir tarif à l'assemblée générale du 26 novembre 2002)

Individuelle

Familiale

Soutien

Si ce n'est pas déjà fait : veuillez trouver ci-joint mon règlement de Euros.

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV

Suggestions :

ILS ROULERONT À VÉLO...

LE VÉLO DE DON CAMILLO

« La vraie bicyclette doit peser au moins trente kilos et ne conserver que quelques traces de vernis. Et puis, pour commencer par le commencement, la vraie bicyclette ne doit avoir qu'une pédale. De l'autre pédale, il ne doit subsister que le moignon, lequel, poli par la semelle du soulier, brille comme un soleil et constitue le seul point brillant de l'organisme.

Le guidon, dépourvu de poignées, ne doit pas être stupidement perpendiculaire au plan de la roue, mais déporté vers la droite

ou la gauche d'au moins 12°. La vraie bicyclette n'a pas de pare-boue postérieur ; elle n'a que l'antérieur au bout duquel doit se balancer un bon morceau de pneu d'automobile de caoutchouc, rouge de préférence, pour parer les éclaboussures.

Elle peut avoir aussi le pare-boue postérieur si vraiment le cycliste ne peut accepter de voir son dos se couvrir de boue quand il pleut. Dans ce cas, toutefois, le pare-boue doit être considérablement fendu, afin de permettre au cycliste de freiner à l'américaine, c'est-à-dire en bloquant la roue postérieure avec son arrière-train.

La vraie bicyclette, celle qui peuple les

rues du Bas-Pays, n'a pas de frein et ses pneus doivent être éventrés convenablement, puis rapiécés avec des morceaux de vieux caoutchouc, de façon à créer dans le tube pneumatique ces excroissances qui permettent aux roues d'assumer un mouvement sautillant plein d'esprit. Alors, la bicyclette rentre véritablement dans le paysage et ne donne pas à penser, même de loin, qu'elle puisse servir de spectacle... »

Extrait de « Don Camillo et ses ouailles » de Giovanni GUARESCHI

FAUT IL RENDRE OBLIGATOIRES LES FEUX DE CROISEMENT LE JOUR ?

Depuis le début des années 1960, des études ont été menées aux États-Unis. Dans les années 70, d'abord en Finlande puis dans divers pays nordiques, l'allumage des feux de croisement de jour (FCJ) a été soit recommandé, soit rendu obligatoire dans le but de diminuer principalement les accidents impliquant deux véhicules n'allant pas dans le même sens.

La mise en application de cette mesure en France déboucherait avec un bon degré de certitude, sur des gains compris entre 200 et 800 vies.

Une mesure dangereuse pour les cyclistes et piétons

La FUBicy et de nombreux partenaires sont pourtant contre pour au moins trois raisons :

- Augmentation des risques pour piétons et cyclistes, qui seraient comparativement encore moins visibles.
- Augmentation de la consommation de carburant donc des nuisances.
- Longévité insuffisante des ampoules et donc risque accru pour les nombreux véhicules dont les feux ne fonctionneraient plus.

Il faudrait en effet disposer de chiffres sur ces inconvénients permettant de modérer les avantages dont nous pourrions disposer si la mesure était mise en place ...

On pourrait évidemment équiper les voitures d'une alarme indiquant la panne d'une ampoule, travailler sur la longévité des lampes...

Mais nous savons tous que pour sauver des

vies sur la route, il faut ralentir les véhicules. Si l'on veut vraiment réduire l'insécurité routière pour tous les usagers, ne serait-il pas alors plus simple de prendre des mesures pour limiter la vitesse des voitures à la construction?

L'obligation d'allumer les feux de croisement de jour est une mesure dont les cyclistes et piétons risquent de faire les frais, et qui ressemble beaucoup à une mesure démagogique.

Marc (d'après des arguments FUBicy)

« LES LAMPES DES VOITURES DEVRONT DÉSORMAIS RÉSISTER À UN CHOC À GRANDE VITESSE AVEC UN CYCLISTE OU UN PIÉTON... »



EN VÉLO AUX USA !

Je viens de passer quelques semaines dans l'ouest des USA ou j'ai parcouru en voiture et à pied des paysages grandioses, visité des villes énormes et rencontré des gens très accueillants.

Mais c'est aussi un Américain qui a gagné le tour de France! Et j'ai découvert que beaucoup d'américains faisaient du vélo, du VTT bien sûr, mais aussi du vélo de route. Là il faut du courage pour traverser l'Utah, le Yosémite, l'Arizona en vélo! Il y a beaucoup de vélos dans les villes et comme elles sont grandes, pour faire

certains trajets, les vélos prennent le métro et même le bus. Pour le métro de San Francisco, bien sûr pas aux heures de pointe. Les bus de San Francisco, Las Vegas, Phoenix sont équipés de porte vélo permettant d'en prendre 2 devant le bus, bien visibles par le chauffeur et ça marche très bien, ils sont souvent occupés.

Albert

UNE IDÉE FORTE A POUSSER EN AVANT: LE P.E.D (PLAN DE DÉPLACEMENT ENTREPRISE)

Le récent article de Vélocité sur le PED, argumenté et très convaincant, doit nous inciter à nous abonner à cette revue. C'est une mine d'informations solides et ouvertes sur le monde. Notre moral remonte quand des articles nous décrivent ce qui se fait de-ci, de-là dans des sociétés aux cultures bien différentes. Je constate que pas mal d'adhérents de REVV ne semblent pas connaître cette parution. Étonnant!

Le dossier de Vélocité sous le bras, frappons donc chez le patron et suggérons lui d'amorcer sur nos lieux de travail une réflexion sur un Plan de Déplacements Entreprise. Laissons pour une fois les arguments romantiques de certains militants de la cause, et tenons le discours des gestionnaires rationnels et soucieux de l'intérêt chiffré. Parlons du coût de la circulation et du stationnement automobile pour l'entreprise et des économies qui pourraient être faites à de nombreux niveaux. Une clé pour faire rentrer les modes de déplacement doux dans des organisations soumises à la loi du profit.

Paul

LA VIE DE REVV

DES NOUVELLES SERRURES À PIERRE...

Nous vous annonçons dans un précédent bulletin la mise en place d'un garage à vélo sécurisé sur le lycée Camille Vernet grâce à une subvention de 6860 euros. Manquait-il quelques euros? Le parc est construit, mais le portail est maintenu ouvert avec une pierre car le système de serrure à carte ne semble pas fonctionner. Ce système de « serrure à pierre » se généralisera-t-il? Le parc à vélo du lycée Montplaisir semble en être équipé depuis quelques temps déjà...

QUELQUES CHIFFRES EN VRAC

32 : c'est le nombre de vélos vendus à la bourse aux vélos le 22 septembre 2002 soit 74% des dépôts !

70 € : c'est le prix moyen de vente d'un vélo ce même jour !

3,50 € : c'est le prix de la carte magnétique pour accéder au nouveau parc à vélo du Lycée Camille Vernet... mais la carte cantine permet aussi cet accès. Espérons que les voleurs ne sont pas demi-pensionnaires ?

38,63 M€ : c'est le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux concernant les boulevards de Valence... à ce prix là, il ne faut pas oublier les vélos !!

8 € : c'est le prix d'un mois de bus pour tous les jeunes de moins de 25 ans de l'agglomération. Carte « Jean's » à utiliser sans modération. A quand les vélos dans les bus?

PIQUE NIQUE

L'idée avait jailli à la fin d'un CA, s'était infiltrée sur le site de REVV et avait gagné les esprits aventureux disponibles ce jour-là. Des REVVeurs se sont donc retrouvés, mercredi 26 juin, au Champs de Mars pour savourer un pique-nique à quelques tours de roue de Valence. Marc nous a entraînés par les petites routes au Parc de Lorient. Beaucoup de piment dans cette sortie : les résurgences secrètes et discrètes qu'Annie a bien voulu nous révéler à la faveur d'un détour...les gants de jardinier de Jean-Pierre, qui ramenaient rapidement à la raison une chaîne un peu trop capricieuse ... des fleurs facétieuses que la douce voix de Marie a pu nommer. Pique-nique de luxe puisqu'un véhicule d'assistance nous rejoignait pour apporter encouragements et victuailles. Les petits papillons se rappelleront longtemps les grandes paluches de Gaston qui tentaient de les retenir et les papilles averties un certain clafouti qui a donné une note gourmande fort appréciable. Bref, ce fut une soirée toute simple que le prochain mois de juin nous invitera sûrement à renouveler. Surveillez bien les infos sur notre site à ce moment-là !

Monique

NON VOYANT

REVV recherche un tandem pour quelques sorties occasionnelles avec une personne non-voyante. Téléphoner à Monique 04 75 42 88 40.

ATELIER VÉLO

En trois séances de deux heures, apprenez à entretenir votre vélo... C'est sur cette promesse alléchante que cinq personnes se sont rendus sur leur monture à la Maison Pour Tous du Petit Charran, trois lundis de suite au mois d'octobre. Les objectifs? Faire

rouler toujours plus de cyclistes en ville, les aider à décoincer leurs vélos du garage, les amener en douceur à venir soutenir notre cause.

« Maintenant que t'as démonté mon vélo, comment vais-je rentrer chez moi? » Pour éviter ce genre de situation, nous avons amené quelques morceaux de vélo. Pour la prochaine cession, nous amènerons un ou deux vélos cobayes standards sur lequel les « stagiaires » s'entraîneront.

Pas de miracle cependant à l'issue de cette première expérience : c'est en refaisant seuls chez eux ce que nous avons essayé d'apprendre ensemble que les apprentis deviendront vraiment autonomes... Les fiches distribuées devraient les y aider.

Prochaine cession au printemps : si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès du secrétariat de la Maison Pour Tous du Petit Charran rue Henri Dunant VALENCE Tél. 04 75 43 48 52

Si d'autres adhérents veulent organiser de telles formations dans d'autres endroits de l'agglomération (Granges, Portes, BLV) nous tenons notre doc et notre expérience à leur disposition.

André, Marc.



ATELIER VÉLO À LA MPT DU PETIT CHARRAN

VISITE DE LA VILLE (À VÉLO)

REVV vous propose de découvrir Valence et ses environs proches à hauteur de selle (une toute autre perspective !). Cette balade tranquille, au rythme de chacun, est l'occasion de flâner l'espace d'un dimanche matin de 10 à 12h. A chaque fois, le rendez-vous est donné à 10h au kiosque Peynet (Champ de Mars). La participation est de 2 euros par adulte, un euro pour les enfants de + de 12 ans pour les visites guidées par VVAH (Valence Ville d'Art et d'Histoire). Les autres balades découvertes sont gratuites.

AGENDA

- **Mardi 5 novembre** : à 20h30, prochaine réunion de REVV à la maison des sociétés.
- **Mardi 26 novembre** : à 20h, AG REVV, maison des sociétés.
- **Dimanche 1 décembre** : à 10h Visite de Valence à vélo avec un guide de VVAH. RDV au Kiosque PEYNET, place du Champ de Mars à VALENCE.
- **Dimanche 6 février, 10 avril** : à 10h Nouvelle visite de Valence à vélo. RDV au Kiosque PEYNET.
- **Chaque mercredi, 7h55 et chaque vendredi vers 8h 08**: retrouver REVV sur RCF 101.5Mghz.